



OFFRE TARIFAIRE 2021

Pour les couples: nous proposons une cotisation réduite pour le ou la conjoint(e) de l'adhérent(e) de **CFE-CGC FERROVIAIRE**, salarié(e) d'une entreprise du périmètre de notre syndicat.

Lorsque deux personnes d'une même famille (conjoint) adhèrent en même temps, le pourcentage de réduction s'applique sur la cotisation la moins élevée.

Pour les adhérents(es) en difficulté: nos adhérent(e)s se retrouvant au **chômage**, en **arrêt maladie** prolongé (minimum 6 mois), ou dans une difficulté financière particulière et passagère pourront bénéficier d'un tarif spécial équivalent au tarif couple. (Après étude du cas par le trésorier et le secrétaire général)

Montant: pour 2021, cette somme est fixée à 96€ quelle que soit votre statut d'adhérent (primo, maîtrise, cadre, cadre sup)

Vous bénéficierez comme tout adhérent de la possibilité de déduire 66% du montant de votre cotisation (réduction ou crédit d'impôt)

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter le trésorier : Tél : 06 29 64 90 03 ou cfecgc.fer.tresorier@gmail.com